

# Campagne CSP: renoncements aux soins faute de moyens

Les Centres sociaux protestants (CSP) de Suisse romande rencontrent de nombreuses personnes qui renoncent à se soigner. Leur campagne annuelle 2018 est centrée sur cette situation alarmante.

En Suisse, le niveau de vie est élevé, la qualité des soins excellente et l'assurance maladie obligatoire. Comment se fait-il dès lors qu'en matière de renoncement aux soins, notre pays arrive en deuxième position sur le plan international derrière les Etats-Unis? En réalité, la Suisse est le pays où les frais médicaux non remboursés sont les plus élevés.



**Les failles du système.** La cherté des primes, la part élevée de frais médicaux non remboursés (frais dentaires, lunettes, appareils auditifs entre autres), les subsides insuffisants, la grande complexité du système, le manque de moyens et de réserves personnelles : les failles du système de santé ne sont pas nouvelles, mais elles se creusent au lieu de se combler.

**La garantie de l'accès aux soins** est pourtant un enjeu central des politiques sociales et de santé. Sur ce point, le Conseil fédéral s'est d'ailleurs fixé un objectif pour 2019 : «L'ensemble de la population doit avoir accès à des soins médicaux complets et de qualité.» Or, c'est l'inverse qu'observent les Centres sociaux protestants. Leurs constats sur le terrain confirment les dernières études statistiques: le renoncement aux soins pour des raisons de coûts touche désormais entre 10 et 20% de la population suisse.

**Les ménages concernés.** Parmi les personnes qui renoncent à des soins, une sur trois appartient à un ménage ayant un revenu mensuel inférieur à 3000 francs. Les renoncements aux soins sont ainsi devenus courants chez les personnes qui n'ont pas les moyens d'assumer la part à leur charge, qui ont des arriérés de paiement auprès de leur médecin et n'osent pas y retourner, ou encore celles qui pensent - à tort - ne plus être couvertes par l'assurance. Et cela y compris parmi les personnes qui bénéficient d'un subside.

**L'effet pernicieux.** Sans grande surprise, les personnes les plus concernées sont les plus précaires et celles dont l'état de santé n'est pas bon. Il existe un lien à double sens entre l'état de santé et le renoncement aux soins : d'une part, le fait de se priver de soins influe négativement sur la santé ; d'autre part, les personnes qui renoncent à des consultations médicales ou dentaires pour raison financière ont un état de santé moins bon que les autres.

**Les recommandations.** Les CSP recommandent de simplifier le système, d'améliorer la couverture de l'assurance maladie, de supprimer l'héritage de dettes d'assurance maladie, de bannir les doubles affiliations et d'éviter soigneusement d'augmenter encore la responsabilité individuelle des assuré-e-s.

**La campagne de dons.** Les donateurs des CSP sont fidèles mais prennent de l'âge. Afin de solliciter les plus jeunes générations, la campagne 2018 innove avec un code Twint sur les affiches qui permet aux personnes qui disposent de cette application de faire un don spontané de 5 ou 10 francs.

Source : CSP

[En savoir plus](#)